

Ordonnance sur la réquisition, l'exploitation militaire et les mesures de protection des installations de télécommunication militaires

Monsieur le conseiller fédéral,

Par courrier du 1^{er} avril 2026, vous nous avez invités à prendre position sur le projet susmentionné. Nous vous remercions de cette opportunité et nous vous transmettons nos observations ci-dessous.

D'une manière générale, nous accueillons favorablement cette proposition sachant qu'elle confère au Commandement de l'armée une plus grande liberté de manœuvre en cas d'engagement. La flexibilité offerte par ces mesures renforcera la capacité défensive du pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 6 juillet 2026

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
F. MAIRY

La chancelière,
S. DESPLAND